

ARTICLES.	Ordre.	Tarif.
P		
Peignes de toutes sortes pour la parure et la toilette.	23	35 p. c.
Peignons ou laine courte qui tombe des cardes dans les fabriques de lainages.	23	Exempt.
Peintures, broyées ou mélangées dans ou avec de la laque du Japon, du vernis, des laques, des siccatifs liquides, du collodion, de l'huile siccative ou du vernis à l'huile ; matières à encoller et à abreuver le bois, le poids du colis devant être compris dans le poids imposable.	14	5c. p. lb et 25 p. c.
Peintures et couleurs broyées, préparées à l'huile ou à tout autre liquide, et toutes peintures liquides, préparées ou mélangées, n.s.a.	14	30 p. c.
Peintures, dessins, estampes, gravures et plans de construction.	3	20 p. c.
Peintures et couleurs, broyées dans l'alcool et tous vernis et laques à l'alcool.	14	\$1 p. gall.
Pelles, bèches, ébauches de pelles et de bèches, et fer ou acier taillées de forme pour en faire.	9	\$1 p. douz. et 25 p. c.
Pelleteries de toutes sortes, non préparées.	23	Exempt.
Pelleteries, préparées en tout ou en partie.	23	15 p. c.
Peluche de coton (<i>voir</i> velvantine).		
Peluche pour chapeliers, en soie ou coton.	31	Exempt.
Percaline.	9	10 p. c.
Persis ou extrait d'oseille.	14	Exempt.
Petits sacs ou sacoches, portefeuilles et bourses.	23	35 p. c.
Pétrole.	25	7½ p. gall. imp.
Phosphate acidique.	14	3c. p. lb.
Phosphore.	14	Exempt.
Pianos carrés, à angles arrondis ou non, n'ayant pas plus de sept octaves.	2	\$25 cha. et 20 p.c.
Pianos carrés, tous autres.	2	\$30 " "
Pianos droits.	2	\$30 " "
Pianos, grands, à queue, demi-queue ou de salon (1887).	2	\$50 " et 25 p.c.
Pianos, portions de.	2	25 p. c.
Pièces d'artifice.	8	25 p. c.
Pierre à chaux hydraulique ou pierre à ciment hydraulique.	12	\$1 par tonne de 13 pieds cubes.
Pierre à construction : pierre à taille et pierre à sablon, non ouvrée, et toutes autres pierres à construction excepté le marbre.	12	" "
Pierre à fusil.	26	Exempt.
Pierre crayeuse (<i>voir</i> craie).		
Pierre ponce, brute ou pulvérisée.	26	"
Pierres à meules, en blocs, brutes et non ouvrées, non liées ni préparées pour être liées en meules de moulins.	26	"
Pierres lithographiques non gravées.	26	20 p. c.
Pierres précieuses brutes.	27	Exempt.
Pierres précieuses, n.s.a., polies, mais non montées ni autrement ouvrées et imitations.	27	10 p. c.
Pilules (<i>voir</i> médicaments).		
Pin résineux (<i>voir</i> bois de service).		
Pioches (<i>voir</i> piques).		
Plombagine.	28	15 p. c.
" tous articles faits de, n.s.a.	28	30 p. c.